

Revue de la Manche

Tome 52, fascicule 208

2^e trimestre 2010



Prix du numéro : 12 €

Les manuscrits arabes de la bibliothèque de Cherbourg

Pierre AGERON

La bibliothèque municipale Jacques Prévert de Cherbourg-Octeville conserve dans son fonds manuscrit plusieurs écrits en langue arabe. Certains sont renfermés dans de curieux portefeuilles en peau de chèvre, d'autres sont dotés d'élégantes reliures en cuir. Absents des catalogues usuels, ils sont inconnus des orientalistes familiers des manuscrits arabes, et n'ont pas davantage attiré l'attention des érudits connaisseurs de l'histoire du Cotentin. L'objectif de la présente recherche était donc double : identifier, avec précision, le contenu de ces mystérieux manuscrits et rassembler le maximum d'éléments sur leur histoire, avant et après leur arrivée en Normandie.¹

La bibliothèque de Cherbourg et ses manuscrits

Lorsque la bibliothèque de Cherbourg ouvrit ses portes, en 1832, on n'y dénombrait que huit manuscrits. En 1839, il y en avait douze. En 1863, seize. Mais en juin 2009, date de notre étude, elle en conservait 638, un fonds conséquent formé notamment de vingt-cinq manuscrits médiévaux, d'un riche ensemble moderne sur l'histoire de la ville et du port, et de quatre manuscrits en langue arabe, qui seront le sujet de la présente étude. Un retard important a été pris en matière de catalogage des manuscrits. Tous les catalogues publiés sont l'œuvre d'un seul et même homme, à qui la bibliothèque doit beaucoup : **Gustave Amiot** (1835-1906), bibliothécaire-archiviste de la ville du 1^{er} janvier 1878 au 31 décembre 1904. Il fit imprimer en 1885 un *Catalogue méthodique* de la bibliothèque, dont la section consacrée aux manuscrits comportait 137

¹ Nous remercions pour leur accueil, pour leurs précieuses informations et pour la réalisation de très bonnes photographies des manuscrits Mme Jacqueline Vastel, conservatrice en chef de la bibliothèque, et sa collègue Mme Barbara Hirard.

articles. Il le compléta par un deuxième tome, imprimé en 1906, incluant les notices des manuscrits 138 à 310 et, dans un supplément intégré au volume, celles des manuscrits « survenus depuis l'impression », numérotés de 311 à 413. Parallèlement, il rédigea les pages concernant la bibliothèque de Cherbourg dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, dont le tome X (1889) décrit les manuscrits 1 à 225 et le tome XLI (1903) y ajouta les manuscrits 226 à 310. Amiot fut remplacé en 1906 par un jeune chartiste, François Emanuelli, qui déploya beaucoup d'activité, mais mourut quatre ans plus tard. Au-delà du manuscrit 413, il faut recourir à un registre inventaire dactylographié, couvrant les cotes 414 à 589 : il en existe deux exemplaires, dont l'un est en accès direct. Il a été poursuivi à la main à partir du numéro 590. Un fichier informatique est en projet.

Des manuscrits arabes mal connus

Il y a aujourd'hui quatre manuscrits arabes à la bibliothèque de Cherbourg. Nous allons les passer en revue rapidement, en indiquant exactement ce qui en était connu antérieurement à notre étude et annonçant nos propres résultats.

Le premier entré dans les collections, constitué de feuillets non reliés rassemblés dans un portefeuille en peau, porte la cote 339 (A)². Il est le seul à être mentionné dans un catalogue imprimé : non pas le *Catalogue général des manuscrits*, mais le supplément au tome II du *Catalogue méthodique*, imprimé en 1906. Il y est ainsi décrit : « Fragments d'un exemplaire du Coran copié au Soudan français vers 1860 ». Nous identifierons l'auteur de cette très courte notice et la préciserons par quelques remarques. Le deuxième manuscrit arabe de Cherbourg, un grand livre relié en cuir, porte la cote 465 (B). Le registre inventaire est resté perplexe quant à son contenu : « Ouvrages en langue arabe. Sans titre. » Nous révélerons ici le titre de l'ouvrage et apporterons des précisions sur l'origine et la date de la copie. Le troisième manuscrit arabe de Cherbourg, un petit livre relié et enluminé, porte le numéro 583 (A). Il figurait initialement au registre inventaire des manuscrits, mais n'a pas été reporté dans la copie qui se trouve à la bibliothèque. Il avait de plus été enregistré par erreur parmi les imprimés (Inv. 33858). La conservatrice disposait néanmoins de données relativement précises à son sujet, notamment cette description fournie en 1990 par un calligraphe de passage à Cherbourg : « Coran. c. 1850-1851. Écriture turque », que nous confirmerons et compléterons par des observations sur la mise en page. Le quatrième et dernier manuscrit arabe de Cherbourg est le plus fascinant. Il n'a été découvert qu'en 2007 dans un carton d'un legs fait à la ville en 1927 et qui était alors en fin de traitement matériel. Constatant qu'il était constitué de feuillets non reliés assez détériorés, la conservatrice les fit glisser dans des protège-documents en polyester et assembler dans un classeur à anneaux, qui fut placé avec le portefeuille en peau d'origine dans une grande

² La lettre qui suit la cote est une clef de rangement des manuscrits selon leur taille : A jusqu'à 21 cm, B de 21 à 32 cm, C au-delà. Nous l'omettrons le plus souvent.

boîte de conservation ; elle inscrivit le tout sous le numéro 637 (C) au registre inventaire avec la mention « Portfolio de feuillets en écriture arabe ». Après consultation d'une habitante de Cherbourg d'origine marocaine, elle ajouta dans la boîte une note indiquant : « Textes protecteurs écrits à la demande auprès de religieux / voyants / écrivains publics (?) » Un examen approfondi nous révélera une composition plus hétérogène, mêlant dans un grand désordre des fragments de livres religieux savants, que nous présenterons brièvement, et des écrits magiques ou talismans typiques de l'Islâm africain, dont nous traduirons des extraits représentatifs.

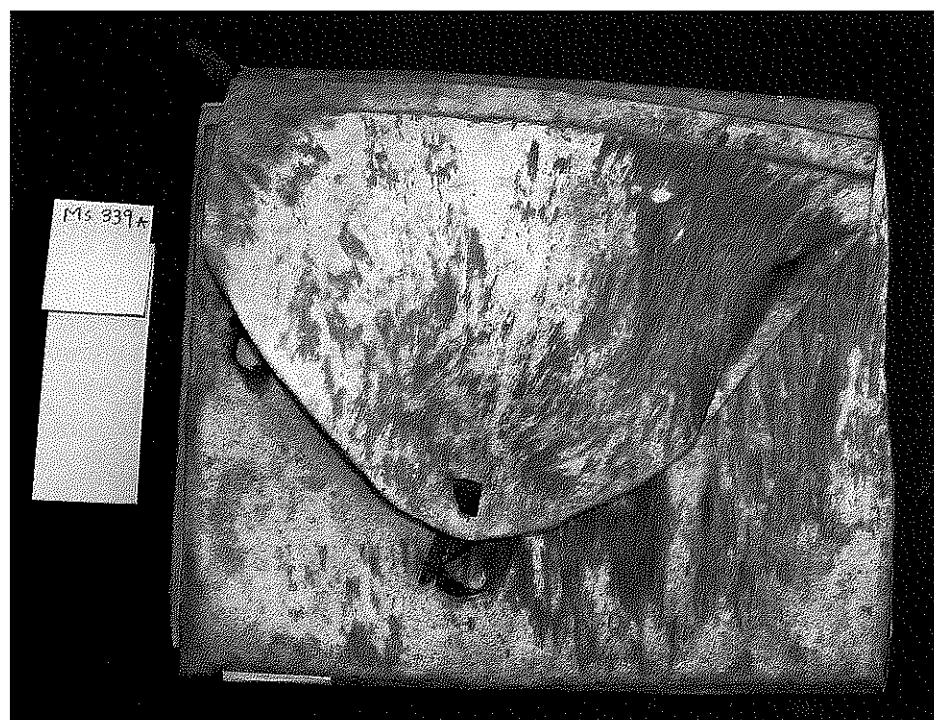
Revenons maintenant en détail sur chaque manuscrit. Pour chacun, nous commençons par une courte description physique ; les quelques mots techniques utilisés sont définis dans un lexique en fin d'article. Dans les transcriptions de l'arabe, nous notons au moyen du chiffre 3, comme le font spontanément les jeunes arabophones, la « fricative pharyngale sonore », dite aussi « son du dromadaire qui déglutit ».

Le manuscrit 339 : un manuscrit coranique soudanais

Papier, 200 sur 170 mm, 116 f. (58 bif. non reliés) numérotés à rebours, 16 lignes par page, réclames, rubriques (titres des sourates), écriture maghrébine, texte vocalisé à l'encre rouge, signes sukûn et shadda à l'encre rouge, portefeuille en parchemin avec poil apparent, lacet de fermeture en cuir.

Ce manuscrit contient une partie du Coran (*al-qu'rân*), le livre révélé de l'Islâm. Il commence avec la sourate XIX, intitulée « Marie » (*Maryam*), et s'achève sur la sourate CXIV ou sourate des hommes (*al-nâs*), qui est la dernière du Coran. Cela correspond grosso modo à la deuxième moitié du Coran, sachant que la longueur des sourates va décroissant. Les lacunes sont cependant nombreuses et la numérotation des feuillets est fautive. Les titres des sourates diffèrent parfois de ceux qu'on trouve dans les éditions courantes : on lit ainsi *al-qitâl* (le combat) et non *Muhammad* pour la sourate XLVII ou encore [*Abû*] *Lahab* (oncle de Muhammad) et non *al-masad* (la corde) pour la sourate CXI. Cette variation n'a rien d'exceptionnel, ni d'étonnant, car ces titres ne sont pas considérés comme révélés. Quant aux numéros des sourates, ils ne sont, comme c'est l'habitude, pas portés. Le manuscrit précise en revanche l'origine mecquoise ou médinoise de chaque sourate, c'est-à-dire si elle est « descendue » sur le prophète Muhammad à la Mecque, lors de la première partie de sa prédication, ou bien plus tard à Médine (on lit ainsi : *sûrat al-qitâl madîniyya*, *sûrat taha makkiyya*). Dans les marges figurent en rouge les indications des subdivisions qui servent à la mémorisation et la récitation du Coran : *hizb* (soixantième partie du Coran), *nisf* (moitié de *hizb*), *rub3* (quart de *hizb*), *thumn* (huitième de *hizb*).

L'aspect physique très particulier de ce manuscrit - il n'est pas constitué de cahiers cousus et reliés, mais de bifeuillets simplement empilés - évoque immédiatement l'Afrique noire islamisée, que les Arabes appellent Soudan (*bilâd al-sûdân*, c'est-à-dire pays des Noirs). La médiathèque municipale de



Portefeuille

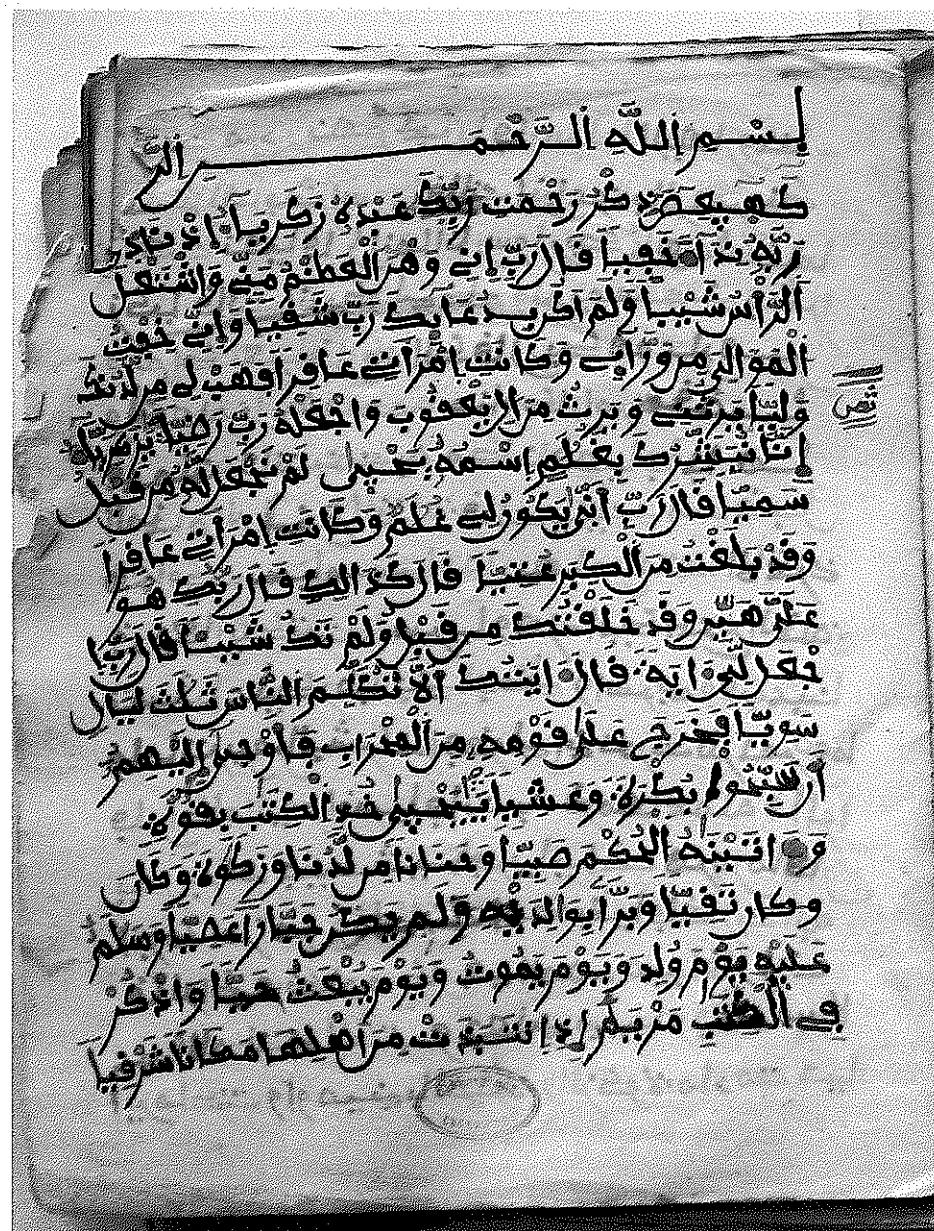
Bayeux conserve un Coran d'aspect analogue (manuscrit 251) : il lui a été donné dès 1843 et proviendrait de Tombouctou (dans l'ancien Soudan français, actuelle République du Mali). Le Coran de Cherbourg pourrait, lui aussi, venir de cette vieille cité intellectuelle des bords du Niger, ou d'une des villes voisines. Mais il semble arrivé en Normandie plus tard que celui de Bayeux. Le bibliothécaire y a porté (sur le dernier feuillet, numéroté 1) la date de 1904 ; le tome II du *Catalogue méthodique* (1906) précise, dans ses pages supplémentaires imprimées au dernier moment, que ce manuscrit est un achat de la bibliothèque. On peut penser qu'il a été rapporté par un officier français ayant participé à la sanglante conquête du Soudan occidental, entre 1880 et 1895³, ou bien par un administrateur civil, voire un missionnaire religieux. Le *Catalogue méthodique* décrit son contenu en douze mots : « Fragments d'un exemplaire du Coran copié au Soudan français vers 1860. » La datation proposée, audacieusement précise, correspond à l'apogée du Hâjj 3Umar, chef de guerre et grand lettré musulman connu pour sa riche bibliothèque. Il nous est possible d'identifier l'auteur de cette notice grâce à deux documents joints au manuscrit. L'un d'eux est une simple note, où on retrouve les douze mots précédents. L'autre est une lettre, signée d'un certain A. Vautier ; elle commence ainsi :

« Paris, le 21 9^{bre} 4. Cher Monsieur Amiot Je vous renvoie aujourd'hui par colis postal le manuscrit que vous m'aviez confié. Il a été examiné par mon ami M. Blochet, bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale qui en a classé les feuillets et indiqué le contenu. Ce manuscrit n'a qu'un intérêt de curiosité. [...] »

C'est donc **Edgard Blochet** (1870-1937), un orientaliste réputé, qui examina le manuscrit 339 en 1904, dans la foulée de son achat par Amiot. Formé à l'École des Hautes Études, Blochet fut bibliothécaire au Département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de 1895 à 1935. Il était notamment connu comme spécialiste des manuscrits enluminés persans : il fut ainsi amené à examiner celui, splendide, que conserve le Musée des Beaux-Arts de Caen sous la cote 257. Pour la Bibliothèque nationale, il rédigea aussi un *Catalogue des manuscrits arabes des nouvelles acquisitions* (1884-1924), imprimé à Paris en 1925. Il est intéressant de noter qu'un quart environ des manuscrits de ce catalogue provenait du Soudan français⁴ : Blochet avait donc une grande expérience des manuscrits de cette région. Qui est ce M. Vautier qui a servi d'intermédiaire entre le bibliothécaire cherbourgeois et l'orientaliste parisien ?

³ Cherbourg abritait un régiment d'infanterie de marine qui fut un réservoir des troupes coloniales. Ainsi l'officier lorrain Émile Dussaulx, qui y fut affecté à sa sortie de Saint-Cyr, fut aussitôt envoyé au Soudan : il y séjourna de mars 1894 à juillet 1895, revint à Cherbourg, puis y retourna de novembre 1896 à juillet 1898. Voir son *Journal du Soudan*, éd. par Sophie Dulucq, Paris, l'Harmattan, 2000.

⁴ Après la prise de Ségou, le 6 avril 1890, le colonel Louis Archinard avait rempli quatre caisses d'opuscules et feuillets dans la bibliothèque du souverain Ahmad, héritée de son père le Hâjj 3Umar. Ce fatras fut déposé à la Bibliothèque nationale le 12 novembre 1892. Blochet le classa patiemment et constitua 518 recueils plus ou moins factices, dont il donna dans son *Catalogue* des notices peu détaillées, imprimées en caractères plus petits que le reste : pour lui, ces documents étaient de peu d'importance, car il s'agissait en majorité de copies récentes de livres bien connus de religion ou de droit islamique (*fiqh*). On lui reprocha plus tard cette attitude un peu dédaigneuse qui le fit passer à côté de documents intéressants. Elle se retrouve dans son appréciation sur le manuscrit cherbourgeois, qualifié par lui de « curiosité » qu'il ne jugea pas digne d'examen approfondi.



Manuscrit 339 - Première page

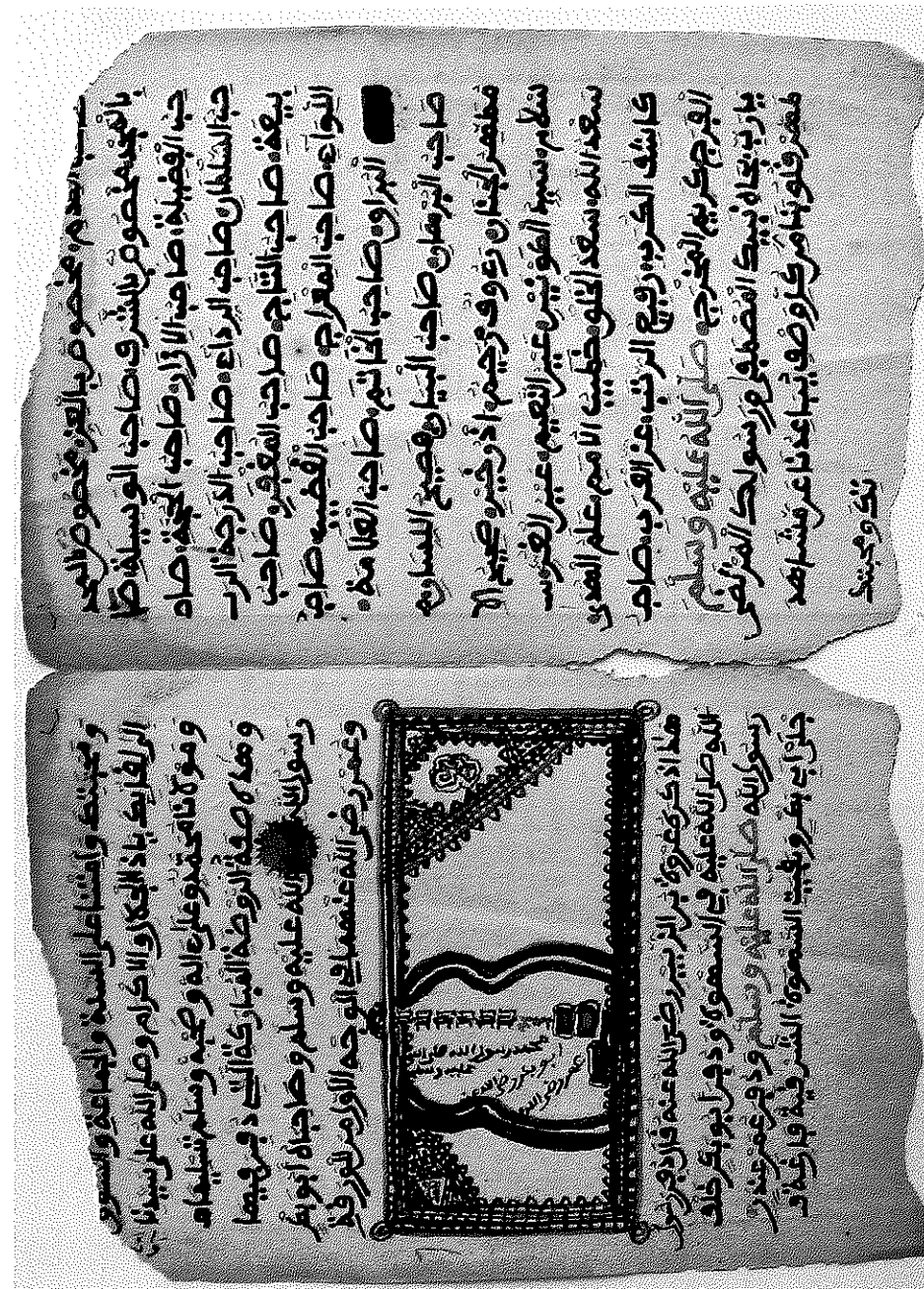
Un ancien élève de l'École des chartes, **Adolphe Vautier**, né à Saint-Lô en 1865 et mort à Cherbourg en 1927. Après sa sortie de l'École et un séjour d'études en Italie, il vécut entre Paris et Cherbourg. À l'époque où il contacta Blochet, il fréquentait assidument la Bibliothèque nationale : il venait d'y recopier et traduire un manuscrit italien du XVII^e siècle prêté à sa demande par l'université de Bologne.⁵ Amoureux des livres, notamment des récits de voyage, il en accumula plus de 20000, continuant une collection commencée par son père. Il les légua sans condition à la ville de Cherbourg : leur traitement demanda quatre-vingts ans. C'est justement dans l'un des derniers cartons de ce legs encombrant que l'on découvrit le manuscrit arabe 637. Bousculant l'ordre des cotes, nous allons dès maintenant étudier cet étonnant document, qui fut en réalité le deuxième manuscrit arabe de la bibliothèque de la ville et provenait de la même aire géographique que le premier.

Le manuscrit 637 : le recueil de recettes d'un marabout africain

Le manuscrit 637 de la bibliothèque de Cherbourg, découvert en 2007, n'est pas un livre unique, mais un ensemble hétéroclite et désordonné de papiers et parchemins de dimensions variées, non reliés entre eux, groupés sous un rudimentaire portefeuille en parchemin. Cet aspect matériel ainsi que le contenu, religieux et magique, de ces documents, suggèrent que nous sommes en présence du dossier de travail d'un marabout soudanais, un de ces hommes lettrés et mystiques qu'on venait consulter pour bénéficier de la force divine attribuée à l'écriture arabe. On y trouve un grand nombre de recettes magiques et de modèles de talismans, relevant de la religion populaire : le marabout pouvait s'y référer lorsqu'on venait le consulter pour demander la protection de Dieu. Mais on y trouve aussi des prières ou invocations religieuses ritualisées, parfaitement orthodoxes, et des fragments d'études théologiques ou juridiques. Dans l'usage, la distinction n'était sans doute pas toujours très nette : utilisé comme amulette, c'est-à-dire porté le long du corps, voire glissé sous l'oreiller, le livre d'un grand savant pouvait aussi jouer un rôle protecteur. Le classement, le déchiffrement et l'identification de tous les fragments groupés sous la cote 637 est une entreprise de longue patience. Certains sont les débris de livres démembrés qu'il faut reconstituer et dont manque souvent le titre, d'autres consistent en seulement quelques mots sur un feuillet parfois minuscule. Nous présenterons d'abord les trois grands livres classiques que nous avons identifiés, puis traduirons une sélection d'une dizaine de textes courts, invocations religieuses, talismans ou recettes magiques, offrant un panorama varié des pratiques islamiques populaires.⁶

⁵ Il s'agit du *Voyage de France* de Locatelli, traduit et publié avec introduction et notes en 1905. Ce travail d'édition soigneux valut à Vautier de nombreux compliments. Sa mauvaise santé semble l'avoir empêché de poursuivre ses recherches érudites.

⁶ Dans le même registre, signalons qu'on trouve huit feuillets talismaniques soudanais dans le ms. in-4° 2 de la bibliothèque de Caen et qu'un feuillet arraché à un traité de magie maghrébin est glissé dans le ms. 1 de la bibliothèque de Lisieux.



Manuscrit 637 - Deux pages des *dalâ'il al-khayrât*, avec représentation de la mosquée de Médine

Les *Dalâ'il al-khayrât* de al-Jazûlî

Papier, 165 sur 115 mm, 35 f., 15 à 18 lignes par page, réclames, rubriques (encre brune), écriture maghrébine, texte vocalisé à l'encre brune, signes sukûn et shadda à l'encre brune, décor et illustration en noir et brun

Il s'agit d'un livre de piété envers le prophète Muḥammad, extrêmement diffusé dans l'ensemble du monde musulman. Son auteur est le mystique Muḥammad bin Sulaymân al-Jazûlî, mort en 1470, l'un des « sept saints » de Marrakech (où on l'appelle Sîdî ben Slîmân). Nous en avons trouvé dans le manuscrit 637 de Cherbourg trente-cinq feuillets en tout, isolés ou en bifeuillets de quatre pages. Le feuillet de tête est conservé, rendant l'identification du livre aisée. Il commence par ces paroles :

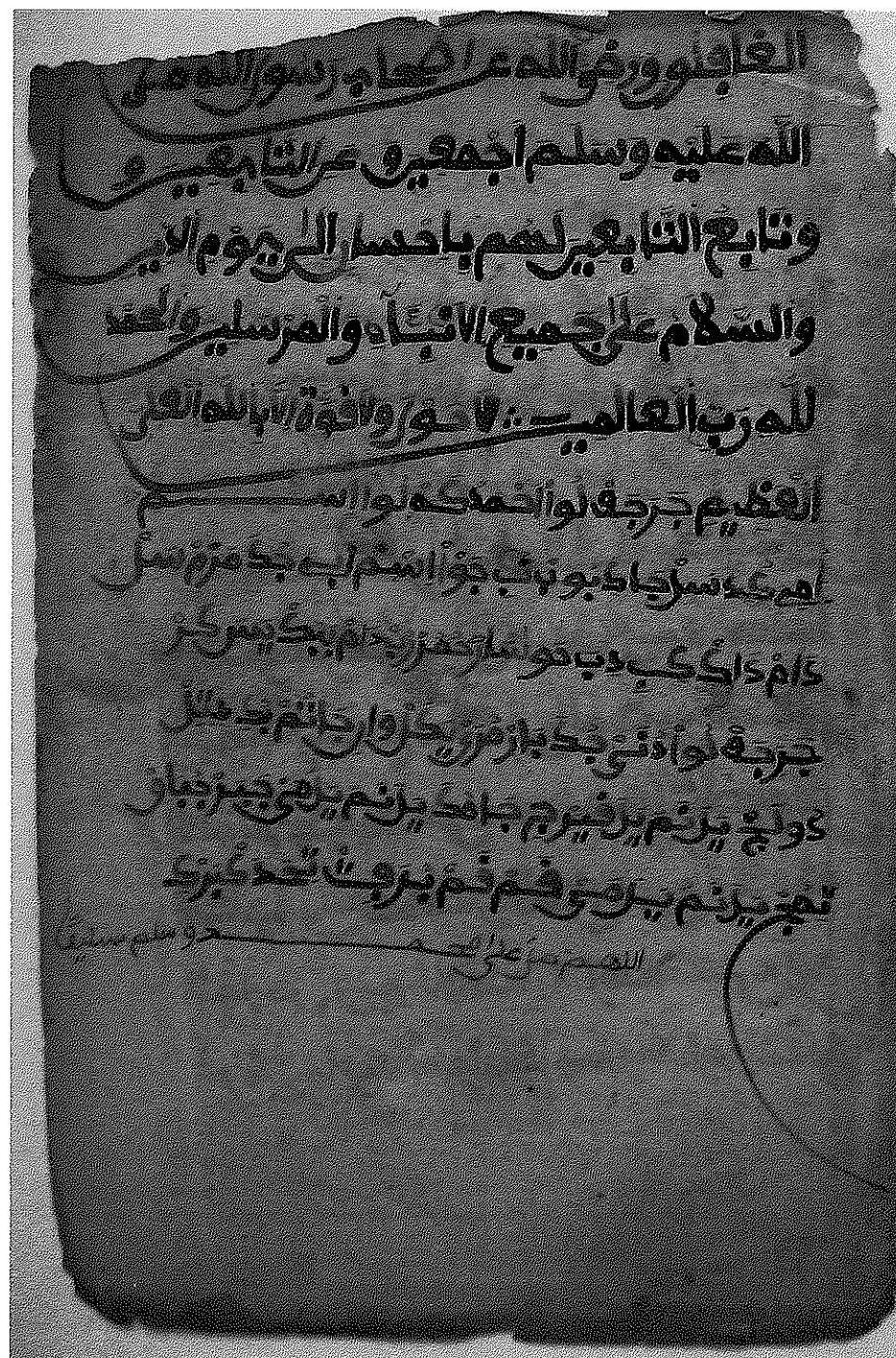
« Au nom de Dieu le Clément le Miséricordieux. Le *shaykh*, l'imâm Sîdî Muḥammad Sulaymân al-Jazûlî - que Dieu le prenne en miséricorde et soit satisfait de lui - a dit : Louange à Dieu qui nous a mis sur le chemin de la foi, de l'Islâm et de la prière, et paix sur son prophète Muḥammad, qui par Lui nous a délivré des fétiches et des idoles, et sur ses proches, nobles et généreux. Après quoi : Le dessein de ce livre est la récitation et les vertus de la prière sur le Prophète - que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui. Nous la donnerons en éliminant les *isnâd* (chaînes de transmission) pour faciliter au lecteur sa mémorisation : c'est la tâche la plus importante pour qui désire se rapprocher du Seigneur des seigneurs. Je l'ai appelé livre des *dalâ'il al-khayrât wa shawâriq al-anwâr fi dhikr al-salât 3alâ al-nabî al-mukhtâr* (Le guide des biens et l'illumination des lumières dans la récitation de la prière sur le Prophète choisi). »

Sur un autre feuillet, une illustration en deux couleurs attire l'attention : elle propose un plan symbolique de la mosquée du Prophète à Médine. En haut le *minbar* (la chaire), en bas trois tombes très rapprochées : celle de Muḥammad et celles de ses compagnons et deux premiers successeurs, les califes Abû Bakr et ʿUmar. L'espace entre le minbar et les tombes, limité par un double trait épais, est considéré par la tradition musulmane comme un jardin du Paradis ; il est nommé dans le texte *al-rawḍa al-mubâraka* (le jardin béni).

La *3aqîda al-sughrâ* de al-Sanûsî

Première copie : papier, 7 f., 8 à 10 lignes par page, écriture maghrébine, texte non vocalisé, absence de signes sukûn et shadda ; deuxième copie : papier, 180 sur 115 mm, 8 f., 12 à 13 lignes par page, écriture maghrébine, texte vocalisé à l'encre noire, signes sukûn et shadda à l'encre noire

Ce titre peut se traduire par : « la Doctrine », version courte. Il existe en effet une version moyenne et une version longue de la *3aqîda*, dont l'auteur est le même : le théologien de Tlemcen (Algérie) Muḥammad bin Yûsuf al-Sanûsî (1435-1490). Ce livre, très diffusé et commenté, notamment en Afrique de



Manuscrit 637 - Dernière page de la 3aqida sughra,
les dernières lignes en langue locale

l'ouest, est un exposé de la foi musulmane argumenté de façon philosophique et didactique. Le manuscrit 637 de Cherbourg en contient deux versions. La première, dont il reste sept feuillets, semble plutôt une paraphrase, difficile à identifier en l'absence d'incipit. La seconde contient le texte original ; il en reste huit feuillets, dont le premier et le dernier. En voici les premières lignes, où sont prêtés à l'auteur des qualificatifs qui montrent qu'on le plaçait au plus haut de la hiérarchie des saints :

« Au nom de Dieu le Clément le Miséricordieux, prière sur Muḥammad. Le lettré, l'imâm, le porte-étendard de la loi islamique, l'ascète, l'anachorète, le marcheur, le dévôt, le saint, le pieux, le pôle (*al-qatib*), la source (*al-qawth*), le chercheur, l'imâm de la confrérie, celui qui unit la vérité et la loi, Abû 3Abdallah Muḥammad bin Yûsuf al-Sanûsî al-Ḥasanî - que Dieu le Très-Haut le prenne en miséricorde et soit satisfait de lui, et que nous profitons de lui et de sa science - a dit : Ô Seigneur des mondes ! La prière et le salut de Dieu sur Muḥammad. Apprends que le jugement rationnel se réduit à trois catégories : la nécessité, l'impossibilité et la contingence. »

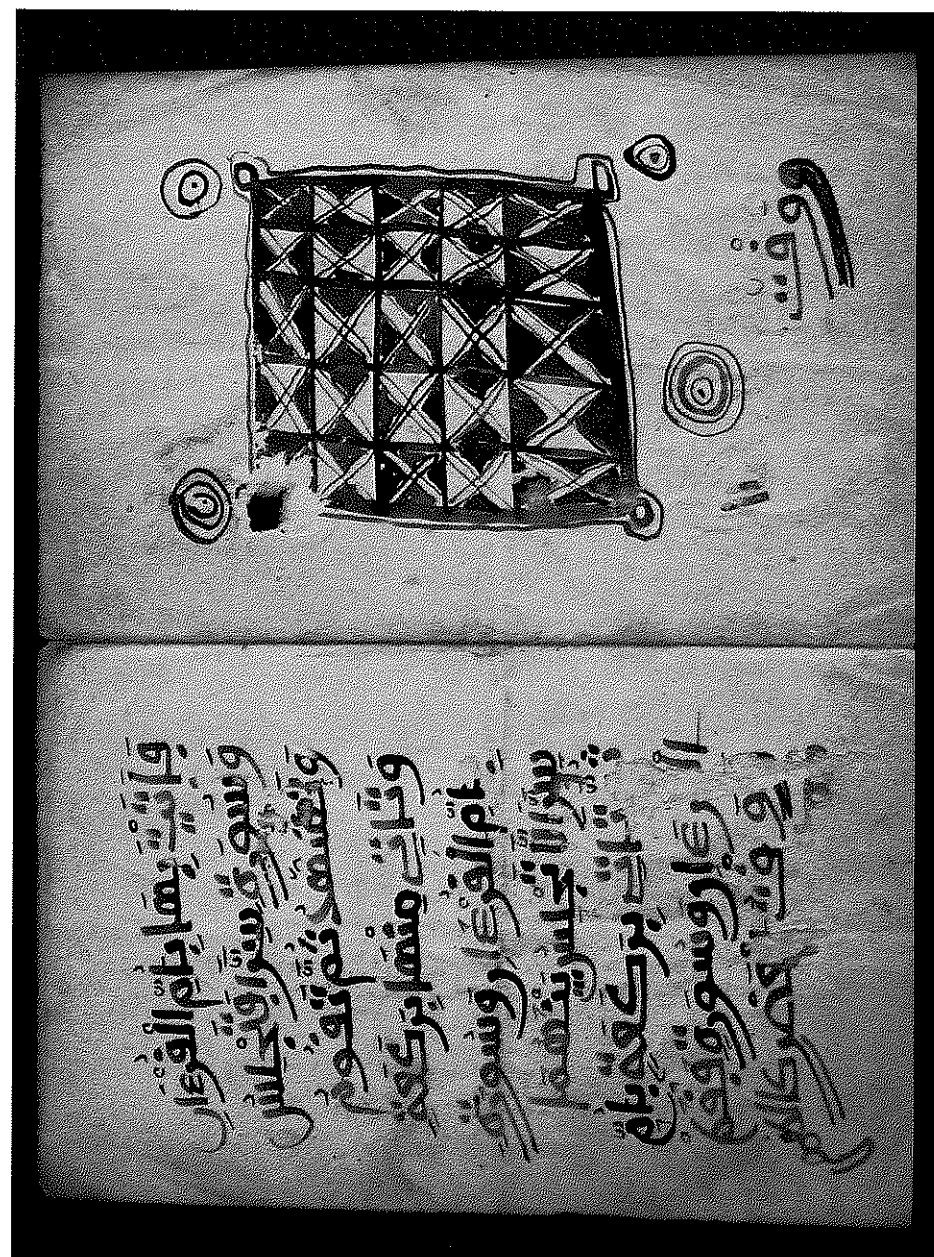
Après ce rappel des modalités d'Aristote, le texte se poursuit par l'énumération des attributs de Dieu : personnalité, existence, cinq attributs de perfection (ancienneté, pérennité, dissemblance, autonomie, unicité), sept attributs d'essence (puissance, volonté, connaissance, vie, ouïe, vue, parole), souveraineté, etc. Chacun est expliqué par son contraire, ce qui fait aussi de ce texte une leçon de vocabulaire philosophique arabe. Sur le dernier feuillet se trouve le colophon : six lignes d'une écriture plus petite, rédigées en langue locale. On y repère le nom du copiste : Ahmadu. Il précise en arabe : « le nom de ma mère est Kudsal (...) le nom de mon père est Juka ». La mention du nom de la mère, insolite dans la culture arabe, nous rappelle la structure matrilinéaire conservée par la société africaine islamisée.

Les *Khitat al-sadâd* de al-Tatâ'î

Première copie : papier, 180 mm sur 115 mm, 12 à 17 lignes par page, écriture maghrébine, texte vocalisé à l'encre noire, signes sukûn et shadda à l'encre noire ; deuxième copie : papier, 17 f., 7 à 9 lignes par page, réclames, écriture maghrébine, texte vocalisé à l'encre rouge/brune, signes sukûn et shadda à l'encre noire rouge/brune.

C'est un livre consacré aux devoirs culturels dans l'Islâm de rite mâlikite⁷. Son auteur est un juriste marocain, Muḥammad bin Ibrâhîm al-Tatâ'î, mort en 1535. Il y commente un ouvrage beaucoup plus ancien, la *muqaddima fi l-farâ'id* (Introduction aux obligations religieuses) de Ibn Rushd, un juriste de Cordoue mort en 1126 (le grand-père du philosophe Averroès). D'où le titre complet de

⁷ L'école mâlikite est l'une des quatre grandes écoles de jurisprudence (madhab, pl. madhâhib) de l'Islâm sunnite. Elle est majoritaire en Égypte, au Maghreb et au Soudan. Voir aussi le ms. 465 plus loin.



Manuscrit 637 - Deux pages des *khitat al-sadâd*

L'ouvrage du livre de al-Tatâ'î : *khitat al-sadâd wa l-rushd 3alâ nazm muqadimmat Ibn Rushd* (Les desseins du bon sens et de la raison dans l'agencement de la *muqadimma* d'Ibn Rushd). Le manuscrit 637 de Cherbourg en contient deux copies distinctes, l'une et l'autre fragmentaires. Toutes deux commencent ainsi :

« Au nom de Dieu le Clément le Miséricordieux. Al-3Awfî - que Dieu le prenne en miséricorde - a dit : les savants ont dit que celui qui entre en prière et parvient à l'attitude ordonnée par Dieu le Très-Haut en matière de génuflexion, de prosternation, de station debout ou assise... »

La deuxième copie présente sur une de ses pages un décor en forme de grille agençant cent petits triangles isocèles : certains sont noircis, d'autres coloriés en brun, d'autres laissés blancs.

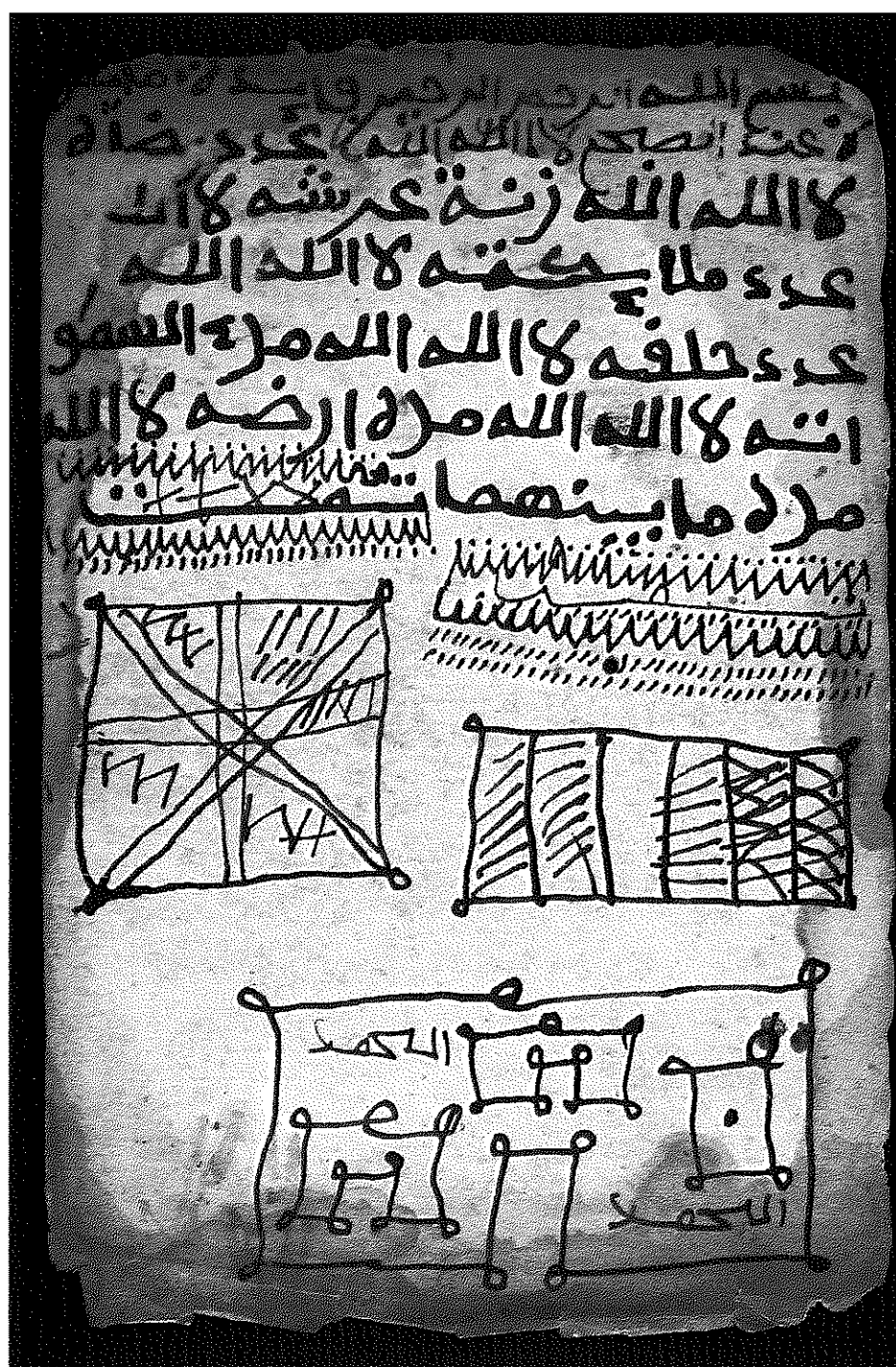
Exemples d'invocations, talismans ou recettes magique tirées du manuscrit 637

Divers feuillets ou bifeuillets de papier, en général 160 sur 100 mm, chaque texte occupant le plus souvent une seule page, 10 à 15 lignes par page, quelques documents beaucoup plus petits, textes vocalisés à des degrés variables, diverses mains maghrébines, assez nombreuses fautes d'orthographe

1. Voici les premiers mots d'une invocation (*du3â'*, pl. *ad3iya*) douce et poétique, à prononcer au moment du réveil : « Louange à Dieu qui en cet instant me rend à la vie (...) revêtu du doux repos dont je me suis vêtu, dont Dieu fait le bienfait et ne tient pas le compte (*al-hamdu li-llâhi alladhî ahyânî li-hâdhâ al-waqt* (...)) *mutalabisan bimâ talabbastu bihi min al-na3ami allafî lâ yuhsîhâ Allâhumâ mun3imuhâ* ».

2. Sur un tout petit billet est copiée une belle prière du voyageur, qui développe tout au long une grande richesse d'assonances, comme dans cette phrase : *Allâhumâ uhrusnî bi-3aynika wa-3awnika, ukhsusnî bi-mannika wa-amnika* (« Mon Dieu, veille sur moi de ton œil et ton secours, gratifie-moi de tes bienfaits et ta sérénité »). Quelques mots du Coran (XXVII, 19) y sont inclus. Il est possible que cette prière doive sa diffusion au succès d'un chef-d'œuvre de la littérature arabe profane : le recueil des *Maqâmât* (les Séances) de Abû Muḥammad al-Qâsim al-Harîrî (1054-1122). En effet, dans la douzième *maqâma*, le rusé Abû Zayd se propose comme guide à des voyageurs quittant Damas pour l'Irak et leur demande de réciter matin et soir cette prière qui, leur dit-il, lui a été enseignée dans son sommeil, l'a toujours protégé et les protégera aussi. Mais sa piété n'est que de façade : il exige d'être payé d'avance, puis disparaît, et on le retrouve ivre dans une taverne !

3. Voici maintenant un *hijâb* : ce mot bien connu dans le sens de « voile couvrant la tête » a aussi le sens de « protection » ; on le rend souvent en français par talisman (d'un synonyme arabe moins courant : *tilasm*, pl. *talâsim*). « Ceci est un talisman (*hijâb*) pour moi-même, ma santé, mon bien, mon enfant, ma femme, ma maison, ma famille, mes frères. La protection de Dieu dispense de



Manuscrit 637 - Recette avec hadîth et graphismes (4.)

l'affaiblissement des armures et de ce qui est advenu de mauvais en rêve, par la victoire de Dieu. Si tu rencontres le lion, fais à voix basse cette prière : Au nom du Dieu de la Torah, au nom du Dieu de l'Évangile, au nom du Dieu des Psaumes, au nom du Dieu du discernement (*al-furqân*), par Abraham l'ami de Dieu, par Moïse la parole de Dieu, par Jésus l'esprit de Dieu, par Muḥammad l'aimé de Dieu, par Gabriel – que la paix soit sur lui –, par Michel – que la paix soit sur lui –, par Abū Bakr le loyal, par ʿUmar bin al-Khaṭṭāb, par ʿUthmān bin ʿAffān, par ʿAlī bin Abī Ṭālib [les quatre premiers califes], par Ibrāhīm bin Muḥammad [le fils qu'eut Muḥammad de la chrétienne Maryam], par [al-]Qāsim bin Muḥammad le pur [le fils de Abū Bakr], ... » (le feuillet est isolé et la suite manque).

4. Un certain nombre de textes se définissent comme des « recettes » : nous traduisons ainsi le mot arabe *fāʾida* (pl. *fawā'id*), qui désigne plus largement toute chose utile ou avantageuse. L'une d'elles, à utiliser le matin, commence par cette invocation : « Il n'y a de dieu que Dieu, à la mesure de sa satisfaction. Il n'y a de dieu que Dieu, à la mesure de la pesée de son trône. Il n'y a de dieu que Dieu, à la mesure du nombre de ses anges. Il n'y a de dieu que Dieu, à la mesure du nombre de ses créatures. Il n'y a de dieu que Dieu, il a empli ses cieux. Il n'y a de dieu que Dieu, il a empli sa Terre. Il n'y a de dieu que Dieu, il a empli ce qui est entre les deux. » Elle provient d'un *ḥadīth*, un propos attribué au prophète Muḥammad qui a été transmis par l'un de ses compagnons – il s'agit dans ce cas de ʿAbdallāh Ibn Masʿūd. La recette se poursuit par différents graphismes magiques : grilles, zigzags, nœuds, etc. Un autre graphisme ésotérique, le pentagramme étoilé droit, figure trois fois sur un tout petit feuillet.

5. Certains textes comportent des carrés talismaniques, tableaux remplis de lettres ou de chiffres très caractéristiques de la magie islamique. Voici un exemple : « Au nom de Dieu le Clément le Miséricordieux. Recette (*fāʾida*) pour la guérison de qui l'accomplit. Écris ces versets et le tableau (*jadwal*) qui les suit sur deux feuilles de papier, mets-en une au feu et fais-en de la fumée, et de l'autre apprends que Dieu ne traitera pas les croyants et les incroyants de la même façon. » Suivent, séparés par des triangles de points, quatre versets du Coran, choisis lourds de menaces pour les incroyants (il s'agit des versets XVII, 45 et 46, LXXXIII, 36 et XXXIII, 25). Puis vient le tableau, à sept lignes et sept colonnes, chaque case contenant une des lettres *f*, *th*, *sh*, *j*, *q*, *kh*, *z* – peut-être en relation avec certains noms donnés à Dieu. Il serait cyclique, chaque ligne ou colonne reproduisant la précédente avec un décalage d'un cran, s'il ne présentait une irrégularité dans les deux dernières cases de la première colonne. Sous le tableau, on trouve deux lignes d'invocations hermétiques, avec une fréquence importante de la consonne *k*.

6. Deux autres « carrés talismaniques » sont à signaler. L'un d'eux, porté sur un tout petit feuillet et introduit par le fragment de verset « S'ils se détournent, dis-leur : Dieu me suffit » (Coran IX, 129), est en réalité un rectangle. Il est formé de sept lignes, avec les onze lettres *k*, *h*, *y*, *ʿ*, *w*, *d*, *m*, *ʿ*, *s*, *w*, *k* sur les lignes de rang impair et les mêmes lettres tête-bêche et en ordre inverse sur les lignes de rang pair. Il est à remarquer que les quatre premières

ج	ث	ش	چ	خ	ف	ز
ث	ش	ج	خ	ج	ز	ف
ش	ج	خ	ث	ز	ف	ث
ج	خ	ف	ز	و	ث	ش
خ	ف	ز	و	ث	ش	ج
خ	ز	و	ث	ش	ج	ج
ز	و	ث	ش	ج	خ	خ

Manuscrit 637 - Recette de guérison avec versets coraniques et carré magique (5.)

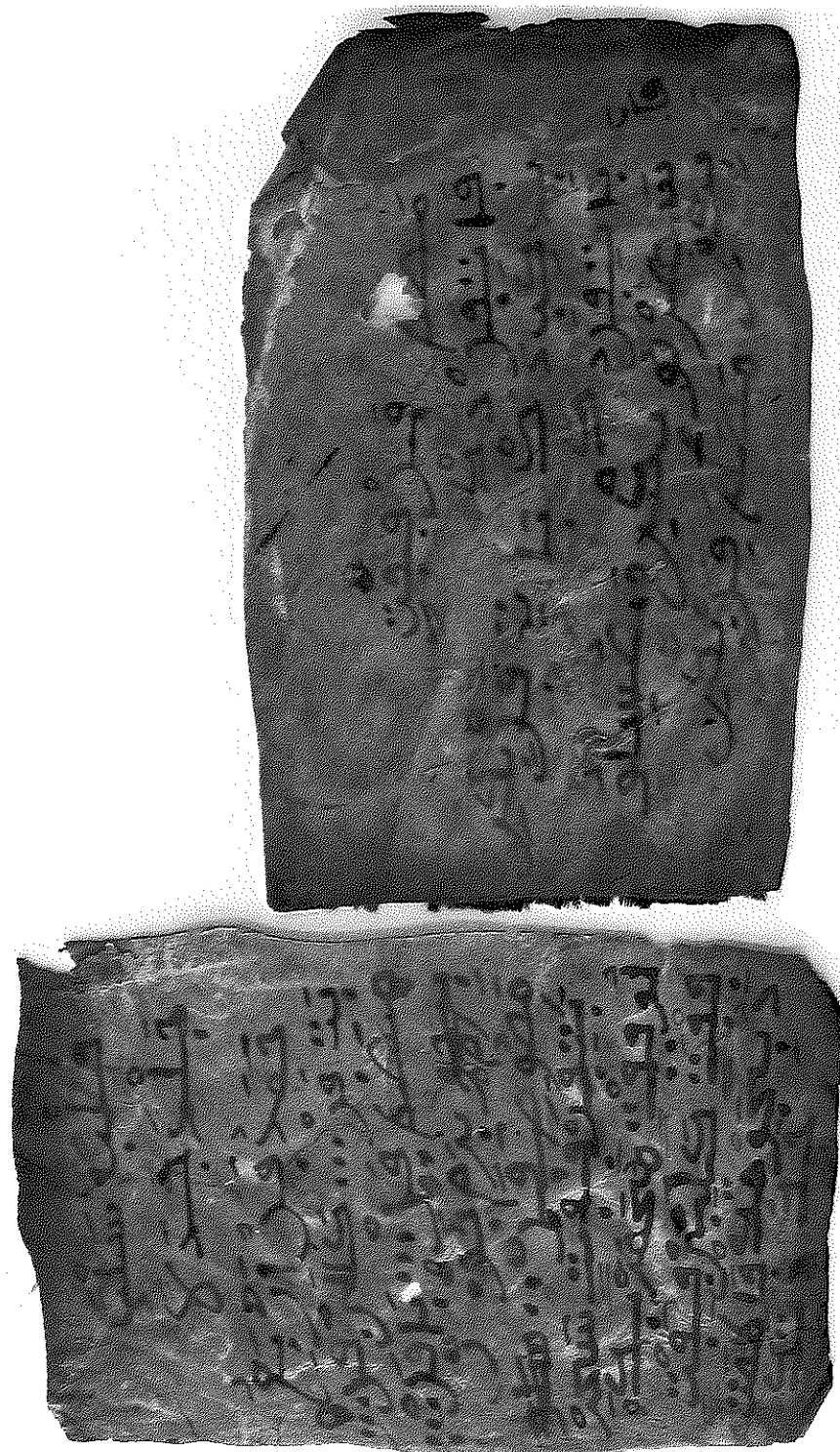
Manuscrit 637 - Talismans sur tout petits feuillets (4., 6.)

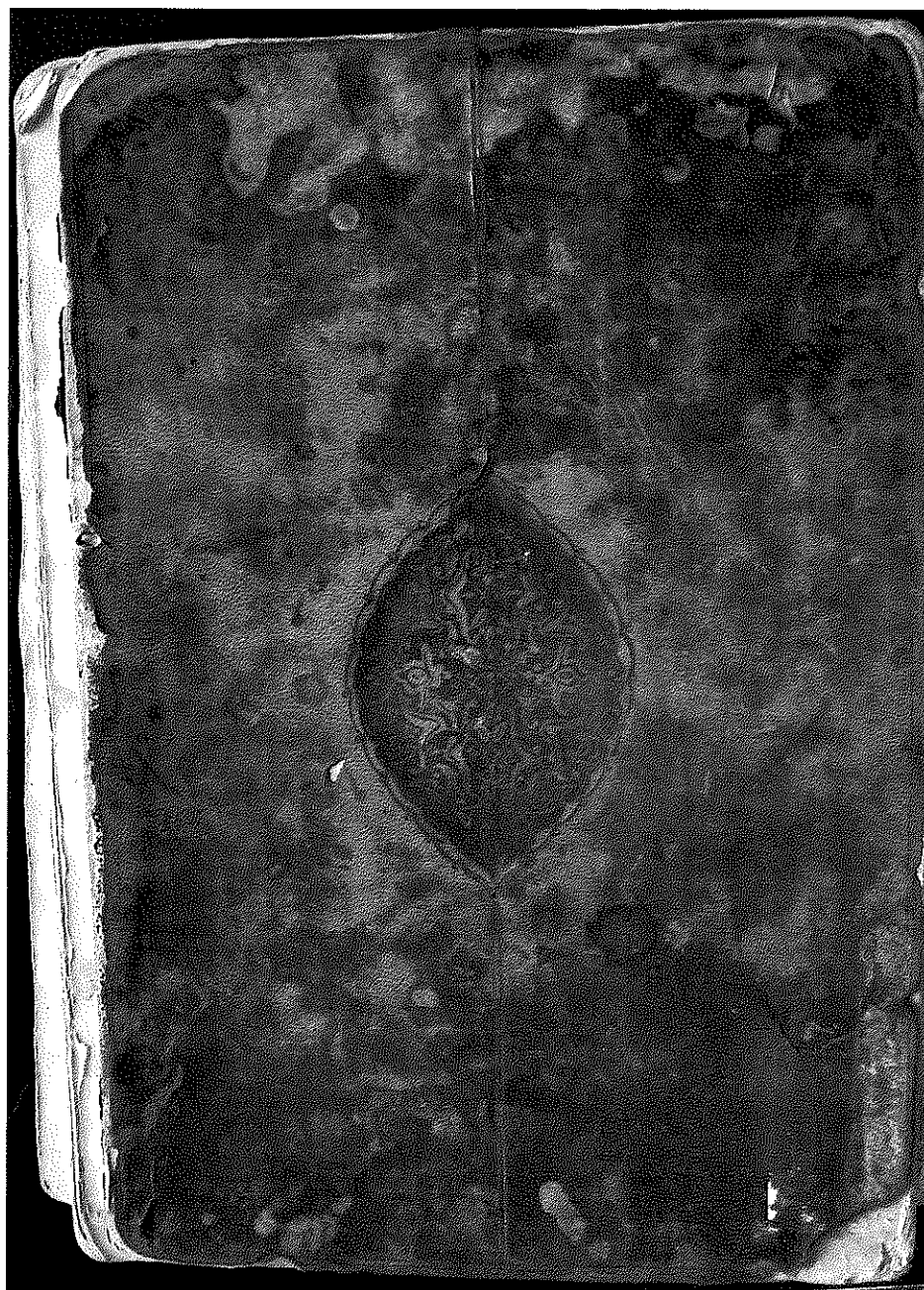
lettres de cette séquence sont communes avec celle de la séquence mystérieuse *k, h, y, 3, ʿ* qui ouvre la sourate XIX et a été très utilisée en magie (notamment dans les traités d'Aḥmad al-Būnī, mort en 1225). À la manière de celle-ci, il faut peut-être l'interpréter comme formée des lettres initiales de versets du Coran où apparaissent onze des quatre-vingt dix-neuf « plus beaux noms de Dieu ». On peut aussi chercher un sens à la somme des nombres associés à ces onze lettres selon un ordonnancement traditionnel en Afrique : elle vaut 311. L'autre carré, précédé de treize lignes de texte aussi obscures que sonores (*fuqit fuqit sakatum sakatum...*), présente six lignes et six colonnes garnies de lettres mystérieuses (une ou deux par case), dont une partie semble issue de la déconstruction de la formule *lâ ilaha illâ l-lâh* : il n'y a de dieu que Dieu.

7. Plusieurs textes magiques commencent par une série de noms propres, comme dans celui-ci : « Au nom de Dieu le Clément le Miséricordieux. On dit que les unions que Dieu a conclues aux cieus sont au nombre de sept : la première est celle d'Adam et Ève, puis Salomon et Bilqīs [la reine de Saba], puis Joseph et Zulaykhâ, puis Moïse et Séphora, puis Muḥammad et 3Ā'isha et Zaynab, puis 3Alī et Fāṭima. Celui qui les connaît n'entrera pas en enfer, celui qui ne les connaît pas a perdu le chemin du paradis. » Suit ce verset du Coran (II, 270) : « Quelle que dépense que vous fassiez, quel que vœu que vous formuliez, Dieu en a connaissance. Pour les injustes, il n'y a pas de secours. » Et voici la recette magique : « Ce verset est utile à qui lave sa tête avec, le mercredi après-midi. S'il cherche la connaissance, il deviendra savant. S'il est fils de puissant, il sera puissant. Et s'il est fils d'esclave, il sera libéré. » Il faut comprendre qu'il est demandé de copier le verset sur une feuille de papier ou une tablette de bois qu'on immergera dans l'eau pure afin que l'encre s'y dilue, puis d'utiliser le produit en lotion.

8. Ce texte, écrit au verso du précédent, présente une structure analogue. Il commence par une liste de noms, tirés sans doute de la chaîne initiatique (*silṣila*) d'une confrérie soufiste : le premier nommé est 3Abd al-Qādir al-Jilānī, le grand saint et mystique de Bagdad, mort en 1166, fondateur de la confrérie Qādiriyya, largement diffusée au sud du Sahara dès le XVIII^e siècle ; on trouve ensuite les noms de Abū Zayd al-Baṣlānī, Tayfūr bin 3Ayfī, Abū 3Āmir al-Qazālī et enfin Ma3rūf bin Fīrūz al-Kalkhī, autre mystique de Bagdad, mort en 815. Ensuite est cité un assez curieux verset coranique (XVIII, 22), relatif au nombre de ceux que la tradition chrétienne appelle les « sept dormants ». La consigne à suivre est : « Celui qui l'écrit et le boit entrera au Paradis, si Dieu le veut ». Il s'agit encore de copier le verset et de diluer l'encre, mais c'est cette fois par potion que l'on s'approprie sa force.

9. Toujours dans le même esprit, on lit au recto d'un petit feuillet indépendant : « Au nom de Dieu le Clément le Miséricordieux. Toutes les montagnes de ce bas monde entrent dans le feu, cinq exceptées. La première d'entre elles est la montagne de la Mecque [où est] la *Kaṣaba*, la deuxième est le mont Sinaï (*jabal al-tûr sînâ'*) parce que Moïse – que la paix soit sur lui ! – y est enterré, la troisième est la montagne Sâ [?] parce qu'Adam y est enterré, la





Manuscrit 465 - Plat supérieur

quatrième est Jérusalem (*al-bayt al-muqaddas*) parce que Jésus y est né [sic], la cinquième est la montagne de Médine parce que là se trouve Muḥammad le prophète de Dieu - que la bénédiction et le salut de Dieu soient sur lui ! Celui qui ne les connaît pas est dans l'ignorance, celui qui les connaît entrera au Paradis au moment du Jugement dernier. Et celui qui les écrit le jeudi et lave son visage avec ne deviendra jamais aveugle, si Dieu le veut. »

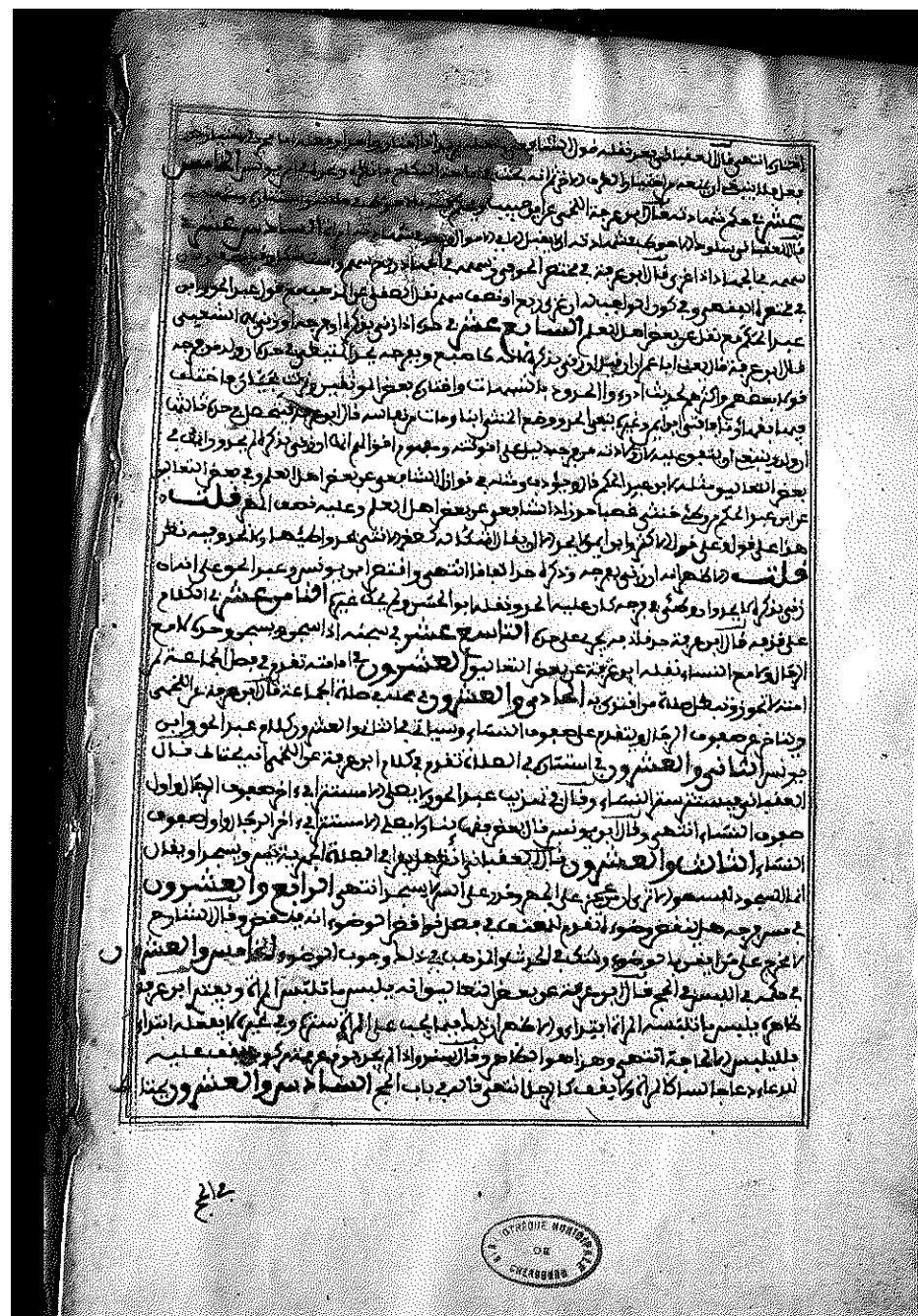
10. Le mot *hirz*, dont le sens propre est refuge, désigne une forme de charme ou de porte-bonheur. Celui qui suit repose sur le surnom de « mère du Coran » (*umm al-qur'ân*) souvent donné à la sourate d'ouverture du Coran (*la fâtiha*). « Porte-bonheur (*hirz*) des femmes qui n'ont pas d'enfant. Les femmes écrivent un verset de la mère du Coran. Le domine qui le porte sur soi. Si Dieu veut, il y aura un enfant. » Suit une série d'incantations hermétiques séparées par des séries de bâtonnets.

11. Signalons pour finir deux curieux petits feuillets sur parchemin (les seuls du lot). Ils comptent respectivement 11 et 6 lignes, écrites du seul côté chair (le poil subsistant au verso) en langue locale ou en langage hermétique : *qalban salban jaladan jadalân hamadu fad arb3u bati far...*

Le manuscrit 465 : un traité de droit maghrébin

Papier, 300 sur 200 mm, 270 f. non numérotés, 28 à 31 lignes par page, réclames, rubriques, écriture maghrébine, texte non vocalisé, absence de signes sukûn et shadda, double filet d'encadrement du texte à l'encre rouge, reliure rigide à ais de carton avec rabat prolongeant le plat inférieur, couverture en cuir brun estampée sur chaque plat d'une mandorle à décors d'arabesques entourée de petits trous et centrée sur un filet qui en marque l'axe vertical

Comme le relève le registre inventaire, ce manuscrit n'a pas de titre. On remarque vite qu'il s'agit d'un traité de droit musulman (*fiqh*), un genre extrêmement représenté dans la littérature des pays d'Islâm. C'est en fait un commentaire du traité de *fiqh* le plus célèbre : l'Abrégé (*mukhtaṣar*) de Khalîl al-Jundî. L'Abrégé de Khalîl est un exposé du système juridique (la *sharîʿa*) de l'Islam selon l'école mālikite. Rédigé au xiv^e siècle, il connut vite un succès considérable. Mais comme l'extrême concision de son style le rendait assez hermétique, de très nombreux commentaires (*sharḥ*, pl. *shurūḥ*) en furent rédigés. Nous avons par exemple déniché à la médiathèque de Lisieux le commentaire de l'Égyptien ʿAbd al-Bâqî al-Zurqânî (ms. non coté). Celui que conserve la bibliothèque de Cherbourg est l'œuvre, plus ancienne, de Shams al-dîn Abû ʿAbdallâh Muḥammad bin Muḥammad bin ʿAbd al-Rahmân al-Tarâbulusî, surnommé al-Ḥaṭṭâb (le bûcheron), originaire de Tripoli (dans l'actuelle Libye) et mort en 1547. Son titre : *mawâhib al-jalîl fî sharḥ mukhtaṣar al-shaykh Khalîl* (Cadeaux splendides pour l'explication de l'Abrégé du shaykh Khalîl). Comparons maintenant le contenu du manuscrit à une édition imprimée récente, en huit volumes, des *mawâhib al-jalîl*. Il commence abruptement au milieu d'une phrase qui se trouve p. 477 du volume 6, dans le chapitre sur la paix



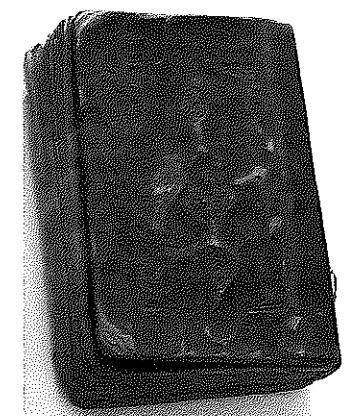
Manuscrit 465 - Dernière page

(*bâb al-silm*). Il se termine de même par des mots qui se trouvent à la p. 623 du volume 8 – or celui-ci en compte 625 ! Nous en déduisons que le manuscrit complet était formé de trois volumes dont nous n'avons à Cherbourg que le troisième, mutilé de son début et, hélas, de son dernier feuillet : nous sommes ainsi privés du colophon, qui aurait pu livrer le lieu et la date de la copie. Les nombreuses notes et gloses de lecture dans les marges, concentrées au début du livre, ne semblent pas non plus contenir de telles informations. Seul un petit feuillet glissé entre deux pages, écrit par une main nettement maghrébine, peut nous renseigner : il contient le contrat de vente d'une ferme, daté du 1^{er} du mois de *jumâdâ al-thânî* de l'année hégirienne 1313. A cette date, qui correspond en calendrier grégorien au 19 novembre 1895, notre livre était donc encore en terre d'Islâm. Le prix libellé en *dîru darâhim* (expression formée du pluriel de *dirham* et du mot espagnol *douro*) nous oriente vers le Maroc, seul pays du Maghreb qui conservait alors ses unités monétaires traditionnelles, mêlées à celles de l'Espagne. Il paraît donc vraisemblable que le livre ait été copié et conservé au Maroc, puis rapporté par un officier (ou un civil) français ayant participé entre 1903 et 1914 à la conquête des cités impériales. Le registre inventaire cherbourgeois ne date pas son entrée dans les collections de la bibliothèque, mais il permet de la situer entre 1923 et 1938, années d'entrée respectives des manuscrits 459 et 466.

Le manuscrit 583 : un manuscrit coranique ottoman

Parchemin, 303 f. non numérotés (les f. 1, 2 et 303 sont blancs), 160 sur 110 mm, 15 lignes par page, rubriques (titres des sourates), écriture orientale, texte vocalisé à l'encre noire, signes sukûn et shadda à l'encre rouge, encadrement du texte et disques de séparation des versets en or vert, décors floraux bleus et roses dans les marges, enluminures vertes aux f. 3v et 4r, colophon triangulaire entouré de vert, reliure rigide à ais de carton sans rabat restaurée, couverture en cuir basane estampée à l'intérieur d'un filet rectangulaire à écoinçons décorés de trois mandorles coaxiales décorées

Tout oppose ce *mushaf* (Coran manuscrit) à celui, d'origine soudanaise, que nous avons décrit plus haut. Celui-ci est relié, en un seul volume ; son écriture est orientale et non maghrébine. La première double page, enluminée, met face à face la première sourate et les cinq premiers versets de la deuxième : c'est une disposition caractéristique des corans du monde ottoman, que l'on trouve par exemple dans le manuscrit coranique donné en 1972 à la bibliothèque de l'Université de Caen (cote 252105). Le nombre de feuillets écrits est de 300, ce qui est également caractéristique des corans ottomans (systématiquement composés de trente cahiers de 10 feuillets). Les marges



Manuscrit 583
Plat supérieur



Manuscrit 583 - Double page initiale

contiennent des décors de fleurs, marquant la fin de chaque *juz'* (trentième partie du Coran) et aussi, fréquemment, la mention *waqf* : elle indique que le manuscrit avait été donné en bien de mainmorte, donc normalement inaliénable et indéplaçable, à une bibliothèque de mosquée (au Maghreb, on dit plutôt *habs*). Pour chaque sourate sont précisés son origine (mecquoise ou médinoise) et le nombre de ses versets. Le texte coranique est suivi par une invocation de clôture (*du3â' khatm al-qur'ân*). La dernière page est complètement effacée dans sa partie supérieure ; sa partie inférieure contient un colophon en partie illisible. On peut y déchiffrer : « Le noble Coran (*al-mushaf al-sharîf*) a été (...) par la main du Hâjj Sayyid Âghâ bin Mûsâ (...) et Murâd (...) l'a enluminé (*raqqanahu*) (...) an 1267 ». Au bas se trouve un cachet, illisible. L'écriture, la présentation, le titre de âghâ (maître) donné au copiste : tout indique que ce manuscrit fut copié en Turquie. Il peut néanmoins avoir été rapporté d'ailleurs, par exemple d'Algérie. L'année de copie indiquée, 1267, est bien sûr comptée depuis l'Hégire ; elle chevauche les années grégoriennes 1850 et 1851. Le manuscrit fut donné en 1958 à la bibliothèque de Cherbourg, par un certain M. Urvoy sur lequel nous n'avons pas trouvé de renseignement. En 1990, il fut montré à un calligraphe égyptien, M. Ker Eddin Adili, qui venait de s'installer en France et participait au Salon du livre de jeunesse de Cherbourg : il y reconnut un Coran « en écriture turque » et lut dans le colophon la date de la copie, le nom de l'enlumineur et celui du copiste.

Manuscrits, guerres et voyages

L'univers du livre manuscrit en langue arabe est d'une immense variété. La petite collection que nous avons découverte à la bibliothèque municipale de Cherbourg en illustre des aspects variés. Elle complète de façon harmonieuse les autres collections publiques de Basse-Normandie. À Caen, on trouve surtout des livres scientifiques syriens ou égyptiens, rassemblés au *xvii*^e siècle par l'orientaliste Samuel Bochart qui les lut et les utilisa dans ses propres travaux. À Lisieux, ce sont des manuscrits religieux algériens, arrachés vers 1840 à une petite mosquée à titre de souvenir de guerre. À Cherbourg, les manuscrits soudanais dominant : liée à coup sûr aux violences de la conquête coloniale, leur présence doit aussi être rapprochée des cabinets d'amateurs qui florissaient jadis dans cette ville, avec leurs collections en tous genres. C'est le propre des villes portuaires que d'entretenir la passion pour le voyage : vécu par procuration lors du départ des grands navires, il suscite la curiosité pour les terres exotiques et les fascinants objets débarqués lors du retour.

Pierre AGERON

maître de conférences à l'Université
de Caen - Basse-Normandie
ageron@math.unicaen.fr

LEXIQUE DES TERMES DE CODICOLOGIE

feuillet (ou **folio**). Deux pages (recto et verso). Un bifeuillet est une feuille de quatre pages.

incipit. Premières lignes d'un livre manuscrit. Dans les manuscrits arabes, l'incipit mentionne l'auteur, puis lui donne directement la parole. L'auteur loue alors Dieu et présente le dessein de son ouvrage.

colophon. Formule finale d'un livre manuscrit dans laquelle le copiste indique parfois son nom, le lieu de la copie et la date à laquelle il l'a achevée.

rubriques. Mots-repères (titres de sections, noms d'auteurs cités, etc.) écrits avec une encre de couleur, normalement rouge (du latin *ruber*, rouge).

réclames. Mention à la fin de chaque feuillet du premier mot du feuillet suivant, afin de s'assurer de leur bonne succession.

écriture orientale / maghrébine. Ce sont les deux principales variantes de l'écriture arabe, utilisées respectivement en Orient (Égypte, Syrie,...) et au Maghreb. Dans l'écriture maghrébine, la lettre *fâ'* reçoit un point souscrit et non suscrit comme en Orient, la lettre *qâf* reçoit un point suscrit et non deux comme en Orient, les lettres *yâ'* et *nân* ne reçoivent aucun point lorsqu'elles sont en position finale et la lettre *alif* en position finale déborde sous la ligne. L'usage de l'écriture maghrébine a disparu dans le courant du XX^e siècle. L'écriture soudanaise (Afrique noire) se rattache à l'écriture maghrébine, avec quelques particularités : le *nân* final se distingue mal du *râ'*, l'aspect général est plus anguleux.

texte vocalisé / non vocalisé, signes *sukûn* et *shadda*. L'arabe connaît trois voyelles brèves (*a*, *i*, *u*), qui s'écrivent à la façon d'accents au-dessus ou au-dessous des consonnes et permettent d'éviter des ambiguïtés en précisant la prononciation des mots. Elles sont facultatives et omises dans l'écriture courante, mais assez fréquentes dans les livres savants et obligatoires dans les copies du Coran. Si elles sont présentes, on dit que le texte est vocalisé. Autres signes graphiques facultatifs, le *sukûn* marque l'absence de voyelle après une consonne et la *shadda* marque le redoublement d'une consonne.

BIBLIOGRAPHIE

Sur la bibliothèque de Cherbourg :

Chantal LE COUTOUR, « *La bibliothèque municipale de Cherbourg et son public au XIX^e siècle* », mémoire de maîtrise, Université de Caen, 1991. Version courte dans : *Annales de Normandie*, 45^e année, vol. 3, Caen, 1995, p. 353-368.

Jean FLEURY et Hippolyte VALLEE, *Cherbourg et ses environs : nouveau guide du voyageur à Cherbourg*, Cherbourg, Noblet, 1839.

Ulysse ROBERT, *Inventaire sommaire des manuscrits des bibliothèques de France dont les catalogues n'ont pas été publiés*, Paris, Picard, 1879.

Gustave AMIOT, *Catalogue méthodique de la bibliothèque communale de Cherbourg*, t. 1, Cherbourg, Mouchel, 1885 et t. 2, ibidem, 1906 ; *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. X, Paris, 1889 et t. XLI, Paris, 1903.

J.M. GAUDILLOT, « La bibliothèque », *Art. de Basse-Normandie*, n° 24, hiver 1961-1962, p. 37-39.

Jacqueline VASTEL, « Cherbourg, bibliothèque municipale Jacques Prévert », *Patrimoine des bibliothèques de France*, vol. 9, Haute-Normandie, Basse-Normandie, Paris, Payot, 1995, p. 66-71.

Sur les manuscrits arabes en général :

François DEROCHÉ (dir.), *Manuel de codicologie en écriture arabe*, Paris, BNF, 2000.

Geneviève HUMBERT (dir.), *La tradition manuscrite en écriture arabe*, *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, vol. 99-100, Paris, 2002, p. 5-187.

Sur les manuscrits du Coran :

François DEROCHÉ, *Le livre manuscrit arabe. Préludes à une histoire*, Paris, BnF, 2004.

François DEROCHÉ, *Le Coran*, Paris, PUF, 2^e éd., 2008.

Sur la magie islamique :

Constant HAMES (dir.), *Coran et talismans. Textes et pratiques magiques en milieu musulman*, Paris, Karthala, 2007.

Constant HAMES, « Magie, morale et religion dans les pratiques talismaniques d'Afrique occidentale », *Religiologiques*, vol. 18, Montréal, 1998, p. 99-112.

Georges ANAWATI, « Trois talismans musulmans en arabe provenant du Mali (marché de Mopti) », *Annales islamologiques*, vol. 11, le Caire, 1972, p. 287-339.

Saïd BOUSBINA, « Étude de trois recueils d'amulettes et talismans conservés à la bibliothèque de Tours », dactylographié, 1989.

Sur d'autres manuscrits arabes en Basse-Normandie :

Pierre AGERON, « Les manuscrits arabes de la bibliothèque de Caen », *Annales de Normandie*, 58^e année, vol. 1-2, Caen, 2008, p. 77-133.

Pierre AGERON, « Les manuscrits arabes de la bibliothèque de Lisieux », *le Pays d'Auge*, 59^e année, n°5, Lisieux, 2009, p. 5-17.

Encyclopédies et dictionnaires :

Encyclopédie de l'Islam, nouvelle édition, 12 vol., Leyde, Brill, 1975 à 2007.

Dictionnaire de l'Islam (Encyclopædia universalis), Paris, Albin Michel, 1997.

François POUILLON (éd.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, IISMM et Karthala, 2009.

Catalogues de manuscrits :

Edgard BLOCHET, *Bibliothèque nationale. Catalogue des manuscrits arabes des nouvelles acquisitions (1884-1924)*, Paris, 1925.

Edmond FAGNAN, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, t. XVIII : *bibliothèque d'Alger*, Paris, 1893.

Georges VAJDA et Yvette SAUVAN, *Catalogue des manuscrits arabes de la BNF, 2^e partie : manuscrits musulmans*, t. 5, Paris, 1978.

Divers :

Philippe DAVID, « Un "village noir" soudano-marocain à Cherbourg et Lisieux en 1905 », *Études normandes*, 2009, n° 2, p. 65-77.

Entre France et Nouvelle-France

Jean Barré (1694-1776)

pêcheur, entrepreneur et capitaine au long cours

Robert LARIN, Ph. D. (histoire) et Mario MIMEAULT doctorant (histoire)
avec la collaboration d'André BARDOU, généalogiste

Jean Barré serait originaire de Saint-Pair-sur-Mer à un kilomètre et demi au sud de Granville dans le département de la Manche¹. Chose certaine, il était le fils de Thomas Barré (ou Baré), « mathelot » et de Barbe Le Latais (ou Le Lataye) résidants de Granville mariés à l'église Notre-Dame le 11 février 1691². À une vingtaine de kilomètres au nord du Mont Saint-Michel, Granville était un important port morutier d'où partaient à chaque année, depuis le milieu du XVI^e siècle, plusieurs terre-neuvas. Un mémoire de 1690 rapporte que l'on comptait annuellement sur la côte du Chapeau-Rouge, à Terre-Neuve, une dizaine de navires de Saint-Malo et une vingtaine d'autres venus de Granville³. En 1754, les armateurs de Granville envoyaient encore 92 navires sur les côtes de l'Île Royale (aujourd'hui île du Cap-Breton), soit 20 % de l'ensemble de la flotte morutière française présente à cet endroit⁴. Thomas Barré a certainement dû venir régulièrement pêcher sur les bancs de Terre-Neuve. Né vers 1666, il est décédé à Granville le 16 juillet 1731 et son épouse, le 28 janvier 1753 ; ni l'un ni l'autre ne savaient signer son nom⁵.

¹ CAOM (Centre des archives d'outre-mer, à Aix-en-Provence), Fonds des colonies, Série G¹, vol. 2037, Greffe J. Desmarest, 24 août 1733, Vente et transport de droits successifs (8 pages) ; Bernard LEGRIS, « Le capitaine Jean Barré, oncle de Marie-Anne Sollet », dans *Mémoires de la société généalogique canadienne-française*, vol. 59, n° 3, cahier 257, automne 2008, p. 226.

² A.D.50 (Archives départementales de la Manche, à Saint-Lô), Paroisse Notre-Dame de Granville. Afin de ne pas trop surcharger les notes, nous éviterons désormais d'indiquer les références des actes de baptême, mariage et de décès lorsque ceux-ci sont faciles à retracer.

³ Nicolas LANDRY, *Plaisance (Terre-Neuve), 1550-1713, une colonie française en Amérique*, Septentrion, 2008, p. 26.

⁴ Bona ARSENAULT, *Louisbourg, 1713-1758*, Québec, Le Conseil de la vie française en Amérique, 1971, p. 101.

⁵ Ils apposent chacun leur marque au bas de l'acte de mariage de leur fils, Thomas Barré, le 31 janvier 1722.